

# Une nouvelle station néolithique près de Génissiat (Département de L'Ain)

Autor(en): **Reverdin, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **10 (1932)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727499>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## UNE NOUVELLE STATION NÉOLITHIQUE PRÈS DE GÉNISSAT (DÉPARTEMENT DE L'AIN)

Olivier REVERDIN.

Nous avons eu l'occasion, quelques éclaireurs genevois et moi <sup>1</sup>, de fouiller une station néolithique, située sur la rive droite des cañons du Rhône, entre Bellegarde et Génissiat, non loin de la ferme dite « au Cruchon ».

C'est une belle grotte, de grandes dimensions (*fig. 1 et 2*), offrant d'excellentes conditions d'habitation. Elle s'ouvre en effet à mi-hauteur de la paroi de calcaire urgonien qui, en cet endroit, tombe à pic dans le Rhône. On l'atteint de chaque côté (C et D sur la *fig. 1*) par une étroite corniche <sup>2</sup>, taillée dans la falaise, ce qui donne un accès

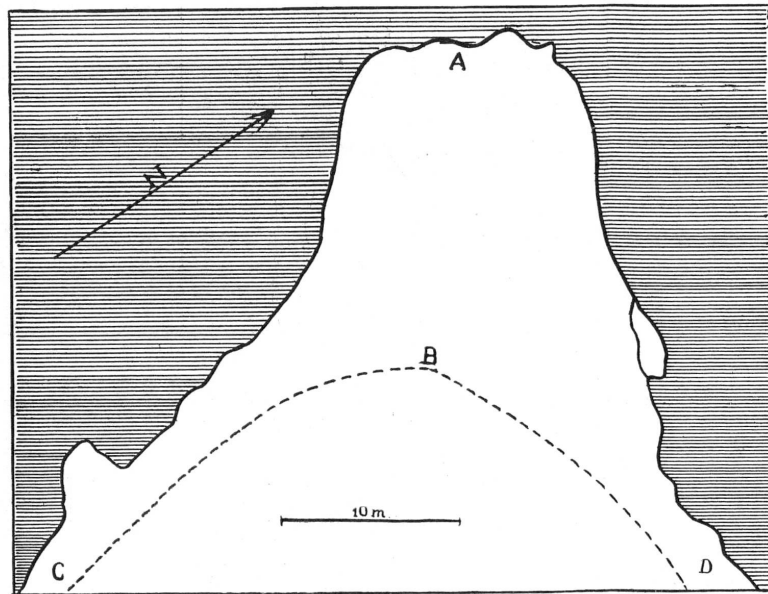


FIG. 1. — Relevé topographique de la grotte.

<sup>1</sup> Ces fouilles, commencées par M. Raymond Reverdin, ont été poursuivies avec la collaboration de MM. Jean-Jacques Fehr, Pierre Aubaret, Marc Sauter, Jean Fæs et Paul Abegg. C'est en leur nom à tous que j'en publie les résultats. Les dessins des fig. 3-7 sont dus à M<sup>lle</sup> Annie Fehr. Les objets découverts dans ces fouilles ont été déposés au Musée d'Art et d'Histoire.

<sup>2</sup> Lors de l'aménagement du sentier des cañons du Rhône, on a posé des câbles le long de cette corniche pour rendre le passage moins dangereux et moins vertigineux.

facile et permet une défense aisée. L'abri est très sec; il a un plancher plat, et son orientation à l'Est le protège contre les vents du Sud, du Sud-Ouest et la bise. Son seul défaut est d'être peu ensoleillé, parce que les falaises du cañon lui portent ombre presque toute la journée.

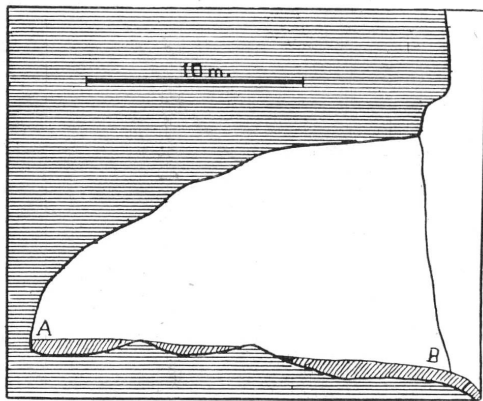


FIG. 2. — Coupe de la grotte.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que cet abri ait été habité à l'époque néolithique et ait servi de refuge à l'époque gauloise et plus tard.

Les paysans d'alentour n'ont pas su nous dire si cette grotte porte un nom. Le seul renseignement intéressant qu'on nous ait donné est qu'elle aurait servi d'écurie à Mandrin, ce qui évidemment est impossible, car un cheval ne saurait passer la corniche qui y donne accès. Cette légende mérite d'être notée, car elle montre combien

le souvenir de Mandrin est encore vivant dans cette contrée. Non loin de là, en effet, se trouve la « Cave à Mandrin »<sup>1</sup>, sorte de refuge naturel fortifié qui passe pour avoir servi de fortin au célèbre brigand. Il ne serait pas difficile de trouver dans le pays d'autres traditions se rapportant à Mandrin<sup>2</sup>.

\* \* \*

Les fouilles que nous avons pratiquées nous ont donné la stratigraphie suivante:

Niveau	Epaisseur	Terrain	Epoque
I	0,05 à 0,20 m.	Terre végétale et cailloutis calcaires.	Gauloise et postérieure.
II	0,10 à 0,30 m.	Id.	—
III	0,30 à 0,60 m.	Id.	Néolithique
IV	0,70 à 1,10 m.	Terrain tuffeux blanchâtre et cailloutis calcaires.	—
V	0,50 m. et plus.	Argile.	—

<sup>1</sup> Cf. Abbé TOURNIER et Charles GUILLON, *Les abris de Sous-Sac et les grottes de l'Ain à l'époque néolithique*, Bourg 1903, p. 16.

<sup>2</sup> Mandrin a plusieurs fois visité cette région lors de ses campagnes en France et de ses séjours en Savoie et en Suisse, en 1754 et 1755. Cf. entre autres à ce sujet: FRANZ FUNK-BRENTANO, *Mandrin*, 3<sup>me</sup> éd., Paris, 1911, p. 205 et p. 308.

*Niveau I*: Ce niveau n'a rien livré de particulièrement intéressant. Signalons quatre jetons ou monnaies, probablement du XVI<sup>e</sup> siècle, recueillis à fleur de sol.

Un peu plus profondément, nous avons trouvé quelques clous, des plaques et des tiges de fer, un petit anneau de bronze, un morceau de verre et de nombreux fragments de vases. Ce sont des poteries rouges décorées de larges bandes blanches, des poteries noires, mates, très fines, ornées d'ondulations ou de raies faites à l'ébauchoir, de la poterie plus grossière, noire, lustrée, ornée de stries ou d'un décor rappelant un treillis, et enfin un fragment rouge, brillant, finement décoré de volutes.

Les ossements trouvés dans cette couche, que M. Louis Reverdin, assistant au Museum d'histoire naturelle, a bien voulu examiner, appartiennent aux espèces suivantes: bœuf (2 individus dont 1 jeune), cochon (1 individu), chèvre ou mouton (2 individus), chien (2 individus), oiseaux (3 individus non déterminés). Tous les mammifères représentés sont domestiques.

Ces restes sont gaulois et gallo-romains.

*Niveau II*: Pas d'occupation humaine.

*Niveau III*: Ce niveau a livré un outillage néolithique peu abondant, mais très intéressant à cause de la grande variété des types recueillis. La couche, formée de terre végétale et de cailloutis calcaires tombés de la voûte, avait une épaisseur de 30 à 60 centimètres. Les foyers, assez nombreux et très vastes, étaient parfois superposés. Cette couche contenait des mottes d'argile, probablement extraites du niveau V par l'homme pour fabriquer sa poterie et une grande quantité de galets également apportés, dont beaucoup portaient des traces d'utilisation. Nous avons remarqué une sorte de pavement, formé de 27 galets juxtaposés, ne portant aucune trace de feu; rien ne permet d'en trouver la destination.

Par endroits la couche était coupée par un niveau stérile, ce qui ferait supposer deux occupations successives de la grotte par l'homme néolithique.

\* \* \*

*Outillage en silex*: La fouille a livré 25 outils, 9 nucléi et 148 éclats. On peut distinguer plusieurs sortes de silex:

1<sup>o</sup> Près des trois-quarts du silex employé (113 éclats, 8 nucléi et 9 outils) blond ou gris jaunâtre, impur, opaque, très médiocre pour la taille, provient des environs immédiats de la station; l'abbé Tournier<sup>1</sup> le signale dans l'infra-crétacé hauterivien de Craz en Michaille, à quelques kilomètres de la grotte; nous avons recueilli un rognon de silex analogue dans le lit d'un torrent près de Billiat.

<sup>1</sup> *Loc. cit.* p. 37.

2° 26 éclats, 7 outils et 1 nucléus en silex noir, translucide, qui provient de petits galets roulés. Nous avons trouvé de ces galets épars dans les champs des environs et dans les alluvions du Rhône juste au-dessous de la station.

3° 5 outils (*fig. 4, et fig. 6*) et 3 éclats en un beau silex blond, transparent, extrêmement pur et vraisemblablement importé.

4° Enfin 4 outils et 6 éclats en divers silex (violet opaque, blanc laiteux, rouge) dont nous n'avons pas pu déterminer la provenance.

Comme on le voit, presque tout le silex employé vient de la région même. Cependant les plus beaux outils sont en silex importé. Ce qui frappe dans l'ensemble de l'outillage, c'est l'extrême petitesse des pièces (le plus grand instrument en silex importé mesure 66 mm.; les outils en silex de la région ne dépassent pas 49 mm.). Ceci provient certainement de la médiocrité des rognons que l'on trouve dans notre région; on peut faire la même remarque en ce qui concerne la station magdalénienne de Veyrier et celle des Douattes récemment découverte.

\* \* \*

Au point de vue morphologique, nous avons les types suivants:

*Grattoirs*: Au nombre de 7, dont 5 en silex noir. Ce sont des éclats, d'épaisseur très variable, retouchés seulement sur l'extrémité. Le tranchant est plus ou moins arqué (*fig. 3*).



FIG. 3. — Grattoirs et lame en silex (Echelle 2/3).

*Grattoirs sur lame*: Au nombre de 4, tous en silex blond importé; l'un d'entre eux est une très belle pièce, retouchée sur tout son pourtour, portant un grattoir à chaque extrémité et un tranchant de chaque côté; un autre, quoique plus fruste, est également assez bien travaillé sur trois côtés; les deux derniers sont retouchés à l'extrémité en grattoir à tranchant arqué (*fig. 4*).

*Lames*: Au nombre de 4, dont une porte une coche, qui est peut-être accidentelle. Elles sont retouchées sur les deux côtés (*fig. 3*).

*Pointes de flèche*: 2 d'entre elles ont une base rectiligne, une troisième a une base concave (*fig. 5*). Celle qui est reproduite à la *fig. 5*, n° 1, est travaillée sur

les deux faces et sur tout le pourtour. 3 autres pointes de flèche ont des formes très rudimentaires. La plus belle pièce est une lame en silex blond importé, retouchée

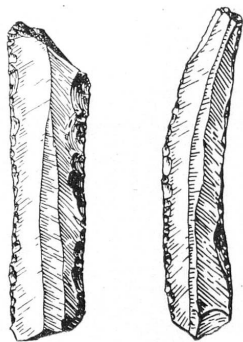


FIG. 4. — Lames en silex blond importé avec grattoirs terminaux. (Echelle 2/3).

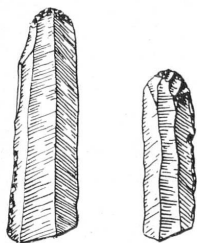


FIG. 5. — Pointes de flèches (Echelle 2/3).

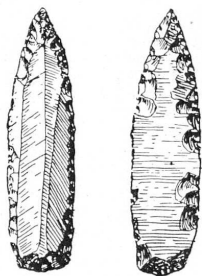


FIG. 6. — Pointe de flèche (?) en silex blond importé (Echelle 2/3).

sur tout le pourtour et sur les deux faces, se terminant à une extrémité par une pointe et à l'autre par un biseau (fig. 6). C'est probablement une pointe de flèche.

*Divers*: Restent enfin 3 pièces sans formes caractéristiques, retouchées sur un côté ou terminées en pointe.

\* \* \*

*Industrie lithique*: En plus de l'outillage en silex, l'industrie lithique est représentée par les objets suivants:

3 haches, une ébauche et 2 fragments de hache, une herminette, plusieurs percuteurs, dont un très bien travaillé et poli sur toutes ses faces; 4 meules dormantes, dont une de 35 kg. en granit, 4 molettes dont 2 sphériques et 2 plates; une de celles-ci est formée d'une plaque de granit dont la face de frottement est rigoureusement plane et le contour régulier. Deux curieuses pièces, l'une en grès rouge violacé, l'autre en une roche compacte rouge sombre, ont plusieurs faces polies aboutissant à une sorte de biseau se terminant par une pointe très marquée et qui semble intentionnelle.

De nombreux galets présentent des traces d'utilisation; quelques-uns sont sciés ou polis. Un petit cylindre, de 38 mm. de longueur et de 12 mm. de diamètre,

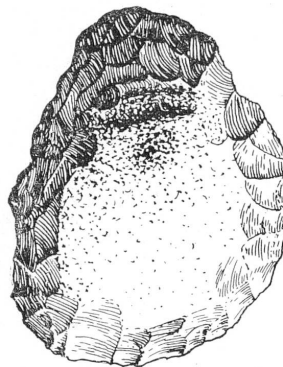


FIG. 7. — Grattoir circulaire en calcaire (Echelle 2/3).

est probablement l'axe central d'une perforation pratiquée avec un os creux et du sable.

Enfin un grattoir en calcaire (*fig. 7*) est taillé selon la même technique que les outils en silex.

\* \* \*

*Outillage en os (fig. 8)* : Cet outillage est en tous points semblable à celui que l'on trouve dans les stations lacustres suisses; il est donc inutile de le décrire. Voici la

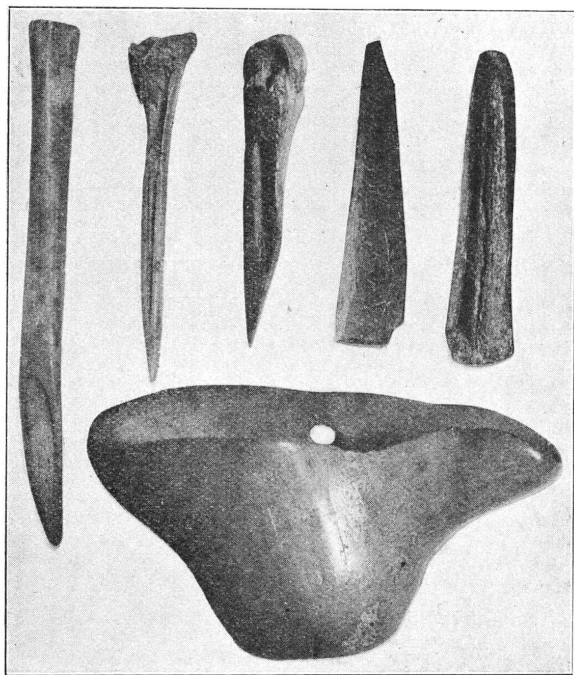


FIG. 8. — Outillage en os (poinçons, ciseaux) et petit récipient en bois de cerf.

liste des objets recueillis, au nombre de 42: 5 dents de peigne à carder le lin, 10 poinçons, un fragment de poignard en cubitus de bœuf, une base pointe de sagaie (?), un corps d'épingle, 2 éclats appointis, 14 ciseaux, dont deux en métapodes de cervidés et un double ciseau taillé dans une côte. Signalons encore un bel objet formé d'un canon d'os long, creux, sectionné à une extrémité et terminé à l'autre par un poinçon dont la pointe est émoussée; certaines faces ont dû servir de lisseur. Divers os présentent des traces de sciage ou de polissage, des pointes ou des tranchants, sans avoir de forme caractéristique.

\* \* \*

*Outillage en corne* : Un petit récipient (*fig. 8*), en parfait état de conservation, est creusé dans la base d'un andouiller de cerf, polie à l'extérieur et complètement évidée; une des parois est perforée d'un trou. On a retrouvé ce type de récipient au Baldeggersee <sup>1</sup>, à Moosseedorf <sup>2</sup>, à Robenhausen <sup>3</sup>, à Concise <sup>4</sup>,

<sup>1</sup> MUNRO, *Les stations lacustres d'Europe*, p. 86 et fig. p. 84; ces coupes, au nombre de 3, sont au musée archéologique de la ville de Lucerne.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 130 et pl. 15, 7.

<sup>4</sup> CLÉMENT, Série d'objets lacustres de l'âge de la pierre in *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1865-66, p. 511; G. et A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, pl. LXI, n° 662; Troyon, *Habitations lacustres*, pl. VII, fig. 25 à 28 et p. 20.

à Onnens<sup>1</sup>, à Port Conty, Chaumes d'Auvenay (Côtes-d'Or)<sup>2</sup>, au camp de Chassey<sup>3</sup>, etc.

Tous les exemplaires, à une exception près, sont munis d'un trou. Quelle était la destination de ces objets ? De Mortillet y voit des « lampes avec trou de suspension » ; Troyon les qualifie d'« espèce de coupe ou verre à boire » ; la plupart des auteurs y reconnaissent de petits gobelets. Quelques remarques nous semblent cependant nécessaires : les récipients ont une contenance excessivement faible, diminuée encore par la perforation, qui est parfois assez éloignée du bord<sup>4</sup> ; est-il vraisemblable qu'à une époque où l'on connaissait la poterie on se soit donné tant de peine pour faire des récipients qui ne contiennent même pas autant d'eau que le creux de la main<sup>5</sup>, ceci dans le simple but de s'en servir comme gobelet ? D'autre part, s'ils avaient servi de lampe, ils porteraient probablement des traces de feu, ce qui n'a été mentionné pour aucun d'entre eux. La perforation est-elle un trou de suspension comme tous les auteurs l'ont supposé ou servait-elle à fixer un manche, ce qui expliquerait qu'elle soit parfois si éloignée du bord ? Invoquer une destination magique ou religieuse serait trop facile et ne s'appuierait sur rien. Il ne semble donc pas qu'on puisse déterminer l'emploi précis de ces ustensiles. La station a livré une ébauche de récipient analogue mais plus petit : les bords sont coupés et polis, l'intérieur est déjà en partie évidé, mais l'extérieur est encore rugueux et le trou n'est pas percé.

En outre, l'outillage en corne comprend deux pointes d'andouiller de cerf utilisées, un très médiocre emmanchement et un bois de chevreuil sectionné. Deux éléments de collier en bois de cerf seront décrits plus loin.

\* \* \*

*Objets de parure* : Dans cette catégorie, nous rangeons cinq éléments de collier : deux perles d'ambre, une perle de pierre et deux perles en bois de cerf.

Les deux perles en ambre (*fig. 9, nos 4 et 5*) sont petites, sphériques et très finement perforées. Elles proviennent de la couche néolithique, et, à moins qu'elles n'y aient été enfouies plus tard, ce qui est très peu vraisemblable, nous pouvons les considérer comme remontant à cette époque. Or l'ambre néolithique est extrêmement rare dans notre région. En Suisse on ne le cite guère qu'à Sutz et à Meilen (lac

<sup>1</sup> SCHENK, *La Suisse préhistorique*, p. 352, fig. 124.

<sup>2</sup> Josselin COSTA DE BEAUREGARD, Objets divers de l'âge de la pierre et du bronze, in *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1865-66, p. 497 ; G. et A. DE MORTILLET, *Musée préhistorique*, pl. LXI, n° 661.

<sup>3</sup> DÉCHELETTE, *Manuel*, I, p. 539 et fig. 197, 2 et 3. Ils font partie des collections du Musée de la Société Eduenne d'Autun.

<sup>4</sup> Cf. en particulier l'exemplaire du camp de Chassey, DÉCHELETTE, *Manuel*, I fig. 197,2.

<sup>5</sup> L'exemplaire de la fig. 8 ne contient que 0,045 litre.



de Bienne); en France, les trouvailles sont un peu plus nombreuses, mais cependant exceptionnelles <sup>1</sup>.

Il serait intéressant d'analyser cet ambre pour savoir s'il vient de Sicile, comme presque tout l'ambre employé en Suisse dès l'âge du bronze ou de la Baltique, contrée où il est fréquemment employé au néolithique déjà <sup>2</sup>.

La perle en pierre, noire, de forme biconique (fig. 9, n° 6) est très finement travaillée; elle a été perforée bilatéralement avec le même procédé que les haches-marteaux, c'est-à-dire avec du sable et un bâtonnet. Il y a au milieu du trou un petit décalage qui provient de ce que les deux perforations, à partir de chaque côté, n'ont pas été faites dans le prolongement l'une de l'autre.

Les deux perles en bois de cerf sont formées de petites sections cylindriques, très bien coupées, polies à l'extérieur et perforées (fig. 9, nos 1 et 2).

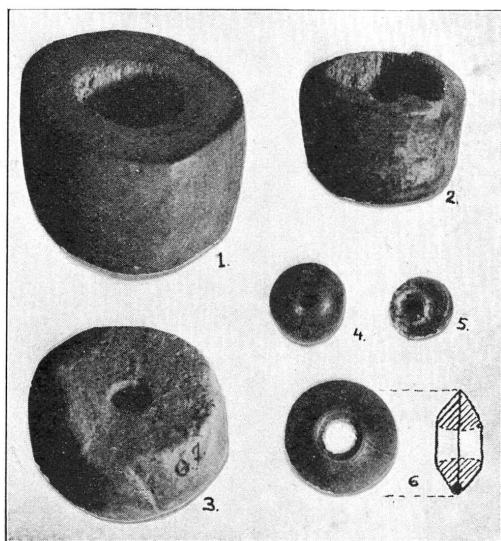


FIG 9. — Perles en bois de cerf (1 et 2), en ambre (4 et 5), en pierre (6); petite fusaiole en terre cuite (3). (Grandeur naturelle).

Mentionnons encore la présence de nombreux morceaux d'ocre.

\* \* \*

*Céramique:* La station a livré une quantité énorme de tessons de poterie; beaucoup ne présentent aucun intérêt. Nous avons pu reconstituer 9 vases (fig. 10). Les fonds sont en général ronds, cependant deux des vases reconstitués et

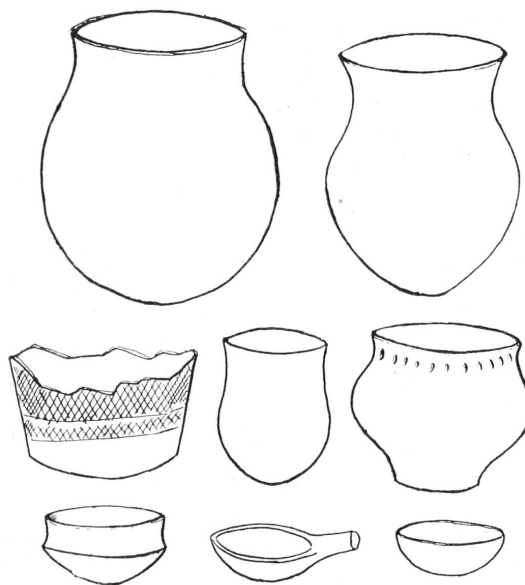


FIG. 10. — Céramique (Echelle 1/8).

<sup>1</sup> Cf. DÉCHELETTE, *Manuel*, I, p. 623 sq.

<sup>2</sup> Cf. L. REUTTER, *Analyse d'ambres lacustres et anciens*, *Actes de la Soc. helv. des sc. nat., section d'Anthropologie et d'Ethnographie*, Genève, 1915; D. VIOLLIER et L. REUTTER, *Contribution à l'étude de l'ambre préhistorique*, *Indicateur d'antiquités suisses*, Nouvelle série, tome XVIII, 1916, 3<sup>me</sup> fascicule.

les tessons d'au moins 6 vases ont des fonds plats. En fait d'anses, il y a de simples mamelons de préhension, de dimensions très variées, aplatis ou proéminents, allongés ou circulaires, des mamelons percés, des rangées de mamelons percés se rapprochant du type dit « en flûte de pan », et enfin des anses rubannées.

La décoration est très rudimentaire: marques d'ongle, perforations, stries, décors cordés, rangée de petites proéminences dont la forme rappelle un peu des pyramides, mamelons divers, trop petits pour avoir servi de moyen de préhension, etc.

Citons enfin une masse de terre cuite (peut-être est-ce un fragment de peson) et 3 fusaiöles, dont une seule (*fig. 9, n° 3*) entière.

\* \* \*

*Faune*: M. Louis Reverdin, qui a eu l'obligeance de déterminer également la faune néolithique, a reconnu les espèces suivantes:

Bœuf	13 individus dont 5 jeunes.
Chèvre ou mouton	9 » » 2 »
Cochon	6 » » 4 »
Chien	1 »
Cerf	2 »
Chevreuril	2 »
Sanglier	2 »
Loup	1 individu.
Lièvre	1 »
Oiseau (indéterminé)	1 »

Les cinq espèces domestiques, avec 29 individus, forment le 76,3% de la faune.

\* \* \*

*Végétaux*: En fait de végétaux, nous n'avons trouvé que du blé en très grande quantité. Par endroits les foyers en étaient presque exclusivement formés sur une épaisseur de 20 centimètres.

\* \* \*

*Conclusions*: Bien que l'outillage soit peu abondant, nous avons affaire à une station et non à un simple abri temporaire. L'épaisseur de la couche néolithique et l'importance des foyers suffisent à le prouver. On y taillait le silex, puisqu'on trouve des éclats et des nucléi; on y travaillait la pierre, comme le montrent les nombreux

fragments de galets sciés ou polis, les ébauches de hache et les restes de forage; on y fabriquait de la céramique: en effet, dans la couche néolithique, il y avait des masses d'argile déplacées; on y faisait des instruments de corne et d'os, puisque plusieurs sont restés ébauchés; on y tissait, puisqu'il y a des fusaiöles; on y cultivait le blé et on y élevait des animaux domestiques.

Cette station n'était pas isolée, puisque nous y trouvons de l'ambre et du silex importé; il est même vraisemblable que certains outils en silex ont été importés déjà fabriqués, car leur technique est très supérieure à celle du reste de l'outillage, et on ne trouve pas d'éclats prouvant la taille sur place. Elle était sur l'importante voie de commerce que devait être au néolithique la vallée du Rhône, aboutissant à nos lacs suisses alors si peuplés.

D'autre part, avec Sous-Sac, qui semble remonter à une période plus ancienne, c'est la seule véritable station néolithique le long du Rhône entre la région genevoise et la région du lac du Bourget. Il est aussi intéressant de constater que l'outillage est exactement le même que celui des stations lacustres suisses. En le comparant à celui des palafittes, on peut l'attribuer à une phase plutôt tardive du néolithique (forme évoluée de la céramique), sans toutefois oser l'affirmer.

Enfin, en terminant, qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance à M. le professeur Eugène Pittard pour tous les utiles conseils qu'il nous a donnés, pour ses encouragements qui nous ont été si précieux et pour l'hospitalité qu'il nous a accordée dans son laboratoire, où nous avons pu étudier l'outillage découvert. Nous remercions également M. Louis Reverdin, assistant au Muséum d'histoire naturelle, d'avoir accepté d'examiner la faune, et M<sup>lle</sup> Annie Fehr, qui a fait les excellents dessins de silex des figures 3 à 7.

